

S' enrôler à travers la poésie : Pierre de Ronsard dans les *Discours des misères de ce temps* (1560-1563)

Enrolling through poetry : Pierre de Ronsard in the Discourses on the Miseries of this time (1560-1563)

Assane SECK^{1*} 

Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

a.seck20160418@zig.univ.sn

Received: 29/01/2026

Accepted: 21/02/2026

Published: 10/03/2026

Résumé : *En temps de crise, la logique voudrait que le poète délaisse toute autre préoccupation pour se vouer uniquement aux besoins de sa communauté. Il doit porter la voix de tout un peuple et enrôler sa prise de parole dans les attentes des gens de la société de son temps. Le rôle véritable du poète est de toujours s'enquérir des problèmes de son temps en participant et contribuant à leur résolution. Il ne doit fuir cette noble mission que le peuple attend de lui. C'est à cet engagement humain que Pierre de Ronsard s'est attelé en 1562 quand les tensions des guerres de religion ont secoué la France. Il rédige à cette occasion les Discours des misères de ce temps en vue de participer pleinement à la bonne marche de son pays. L'objet de son engagement est de justifier sa posture de poète, mais surtout de montrer ses contemporains la voie à emprunter. Ainsi, nous nous proposons d'étudier les mécanismes par lesquels le poète s'exprime dans les discours. Ce postulat amène à voir les outils à travers lesquels se fonde l'argumentation ronsardienne. L'étude s'intéresse également aux moyens langagiers comme la persuasion, les stratégies discursives et la posture du poète face à son temps.*

Mots clés : engagement, discours, Ronsard, satire, patriotisme.

ABSTRACT: *In times of crisis, logic would suggest that the poet abandon all other concerns to devote himself solely to the needs of his community. He must carry the voice of an entire people and align his speech with the expectations of the society of his time. The true role of the poet is always to inquire into the problems of his era, participating in and contributing to their resolution. He should only shirk this noble mission that the people expect of him. It was to this human commitment that Pierre de Ronsard devoted himself in 1562 when the tensions of the religious wars shook France. On that occasion, he wrote the Discourses on the Miseries of This Time in order to fully contribute to the proper functioning of his country. The purpose of his commitment was to justify his stance as a poet, but above all to show his contemporaries the way to follow. Thus, we propose to study the mechanisms through which the poet expresses himself in the discourses. This premise leads to examining the tools through which Ronsard's argumentation is based. The study also focuses on linguistic means such as persuasion, discursive strategies, and the poet's stance in relation to his time.*

KEYWORDS: engagement, discourse, Ronsard, satire, patriotism.

Introduction

En temps de crise, la logique voudrait que le poète délaisse toute autre préoccupation pour uniquement s'intéresser aux besoins de sa communauté. Il doit porter la voix de tout un peuple et enrôler sa prise de parole dans les attentes des gens de la société de son temps. Le rôle véritable du poète est de toujours s'enquérir des problèmes de son temps en participant et contribuant à leur résolution. Il ne doit fuir cette noble mission que le peuple attend de lui. Pour le cas de Ronsard, et celui des *discours des misères de ce temps*, qui nous intéressent dans ce travail, il est question des guerres de religion qui opposent les catholiques et les protestants. « Avec le début de la guerre (mars 1562) déclenchée par le massacre de Wassy et le soulèvement des réformés conduits par Condé et Coligny. R. commence à rédiger son *Discours des misères* » (Rouget, 2015 : 284). Face à cette tension, la morale poétique confère au poète la mission de participer pleinement à la résolution des difficultés auxquelles fait face le peuple. C'est la prise de position de l'écrivain motivée par les enjeux du moment dont le but est d'encenser les coupables, de dénoncer l'injustice, et de protéger les victimes. Telle est la mission que s'est assignée Pierre de Ronsard au XVI^e siècle avec ses *Discours*.

L'écrivain en général et le poète en particulier, est cet Homme dont la mission réside dans sa conscience à veiller aux affaires de la société de son temps. Son écriture, en plus d'être un art, doit être ancrée dans les besoins immédiats de sa communauté. Elle doit accorder une oreille attentive aux nécessités de son peuple. Peut-on admettre qu'il revient à l'écrivain de porter le poids des résonances de sa communauté et de les transposer sur papier. Nous rejoignons la conception de Jean Paul Sartre à propos de la véritable fonction de l'écrivain. Il croit que la seule vocation de ce dernier « est de faire en sorte que nul ne puisse ignorer le monde et que nul ne s'en puisse dire innocent » (Sartre, 1949 : 30). Alors, l'acte d'écrire est un devoir moral qui incombe à l'écrivain. Il ne doit faillir à cette mission de porte-voix de son peuple et doit se sentir embarqué par les préoccupations de ses concitoyens.

La participation de l'écrivain dans les situations de tensions, en particulier celui de Ronsard a fait l'objet d'un important catalogue de travaux de divers spécialistes du poète et même de critiques qui s'intéressent à son engagement dans son œuvre de circonstances. Chacun d'eux interroge dans le fond comme dans la forme l'œuvre dans sa totalité. Pour ce qui est de l'aspect engagé du poète, plus particulièrement de sa mission, plusieurs travaux abordent dans ce sillage. Mais, parmi les plus marquants et ceux plus pertinents, nous ne pouvons passer sous silence le volume dirigé par Pascal Débailly et Jean Vignes, (Débailly, 2009) qui recentre le sujet du poète au cœur de la mission poétique. L'article de Sangoul Ndong (Ndong, 2024) prend nettement en compte la dimension militante des *Discours des misères de ce temps* et cette mission dont le poète a en charge. L'œuvre de Véronique Duché (Duché, 2009) peut aussi être rangé dans ces multiples travaux qui questionnent l'aspect militant de l'œuvre de Ronsard. D'autres études phares sont ainsi citées dans le fil du travail. Fort de ce volume incontournable, nous orientons notre analyse vers une étude pragmatique du positionnement de Ronsard dans son œuvre. C'est-à-dire, nous interrogeons ici l'aspect langagier du discours de Ronsard tout en nous appuyant sur les outils rhétoriques, les modèles d'écritures dénonciatrices à savoir la satire et l'invective, mais surtout la posture du poète face à son temps.

Comment Ronsard participe-t-il aux guerres de religion qui secouent la France ? Quels outils d'écritures dénonciatrices emploie-t-il ? Quelles stratégies argumentatives utilise-t-il pour mener à bien son entreprise de persuasion ? Quels sont les devoirs de Ronsard face à la guerre ? Ces interrogations nous amènent à aborder les principales missions du poète. Il est question aussi de s'intéresser aux moyens utilisés par le poète dans sa participation. Cette remarque permettra de déduire que la satire et l'invective sont quelques - uns de ces outils dont se sert le vendômois pour participer au bien-être de la France frappée par les guerres. Aussi, il s'opère évident de croire que le vendômois devient voix de la France à travers ses *Discours*. La rédaction de cette œuvre repose sur les guerres de religion qui ont opposé catholiques et protestants au XVI^e siècle. Dans les *Discours*, il convient pour le poète des princes d'affirmer ses devoirs envers sa communauté.

Pour ce qui est de la structuration du travail, il convient dans un premier lieu de questionner l'engagement du poète. Cela permettra de définir d'abord son devoir de vérité ensuite d'indiquer le devoir de violence qui peut parfois animer le poète. Dans un second lieu, l'accent sera porté sur les stratégies de participation de l'écrivain. En ce sens, l'analyse révélera deux démarches lesquelles ont permis au vendômois de faire face au combat des guerres de religion. Il s'agit de la satire et du patriotisme.

I. Les devoirs du poète

I.1. Devoir de vérité

Dans un contexte d'instabilité socio-politique, l'humanité se retrouve plongée dans un cachot de désespoir provoqué par un effondrement de la justice. Celle-ci, garante d'une vie paisible et d'une paix ciment des relations humaines, est souvent bafouée par les événements qui surviennent malencontreusement dans un peuple. Les raisons sont parfois multiples et les solutions pour sortir de cette calamité logent chez l'homme en question. Sa parole devient l'arme de secours qui, escortée par la puissance de l'éloquence, conduit à libérer tout un peuple. Elle doit être mobilisée au service de la justice, et œuvrée donc pour la vérité afin que disparaisse l'iniquité. La vérité est une représentation que l'on se fait de ce qui doit éclairer l'homme en toute situation. Ainsi, il devient un devoir, pour l'intellectuel de prôner la quête de la vérité quelles que soient les circonstances. Cette préoccupation se retrouve de la plus belle manière chez les écrivains ou les poètes en particulier, dont la mission est de « dévoiler une vérité plus ou moins dissimulée » (Bellenger, 1979 : 33). Ce dévoilement est lié à un engagement par rapport à une situation jugée illégale ou même illégitime qui surgit en bouleversant le climat social. La position de l'homme de plume est de porter l'ambition selon laquelle « nul ne puisse ignorer le monde » (Sartre, 1948 : 30). De surcroît, il oriente son écriture vers une voie claire où la réalité des choses est peinte sans idéalisation.

C'est cette vocation que Pierre de Ronsard s'est donnée dans les *Discours des misères de ce temps*. Le poète fonde sa pensée dans une logique sans reproche de quête de vérité. Il a senti le besoin de rétablir le faux par le vrai, afin de libérer son peuple accablé par les troubles. En tant que poète loyal à son peuple, le vendômois ne pouvait renoncer d'inscrire sa poésie dans le sentier du vrai. Ronsard est un poète militant dont les convictions s'enracinent dans la profondeur du catholicisme. Dévoué pour la cause de cette religion, en plus de son rang de clerc et tonsuré, (Champion, 1967 : 178) il fait valoir son éthos d'homme véridique dans sa *Remonstrance au peuple de France*. Observant de près la situation de cette nation anéantie, il ne peut s'empêcher de préconiser la vérité.

Si ne veux je pourtant me retenir d'crire,

D'aymer la verité, la prescher et la dire, *Rem* : 543-544.

En bon croyant, l'homme doit craindre le mensonge. C'est la religion même qui l'interdit aux fidèles. Ne pas dire la vérité serait synonyme de désobéissance divine. La vérité est donc cette parole aimée de Dieu que tout un chacun doit vulgariser pour le bien-être de ses semblables. Ronsard pour son compte, nous informe de son parfait attachement au dire vrai.

De surplus, conscient de son obligation d'être véridique, Ronsard semble être la lumière qui jaillit pour éclairer les esprits. Dire la vérité et la prêcher, en ces temps obscurs, devient un devoir voire une obligation pour lui. C'est un gage de sa participation au combat national. Sangoul Ndong éclaire cette vision qui doit animée le poète en temps de crise. Il mentionne que « la poésie, dans les guerres de religion, doit dire la vérité cruelle de ce temps, cette vérité qui blesse la conscience et qui suppose chez le poète satiriste le courage de commencer par surmonter sa propre inertie pour pouvoir étaler, devant le monde, les violences qui déshonorent son royaume » (Ndong, 2019 : 63).

La place qu'il occupe même au sein de la cour lui contraint de dire la vérité, d'être un fidèle témoin de l'histoire. « Ronsard devient tout à fait poète de cour dans la seconde moitié de 1558. [...] À partir de ce moment, il joue le rôle de poète officiel, exhortant ses concitoyens à la guerre ou à la paix, portant aux nues les deux Guises [...] se faisant l'interprète de la joie générale causée par la fin des hostilités » (Laumonier, 1912 : 204).

Par ailleurs, la situation dans laquelle l'Opinion a plongé la France indigne le vendômois jusqu'à ce qu'il prenne la plume pour dénoncer sa fausseté. Au regard de ses multiples protestations contre la Réforme, Ronsard délivre une vérité non moins rude que les événements qui passent, mais s'occupe à dessiner en tant que tels les mensonges des gens de la Réforme. Cette démystification tient un caractère sacré dans la mesure où le poète professe au nom de la foi sa volonté de rendre claire les manipulations des réformés. « Je jure du grand Dieu l'immense deité / Que je diray vray, sans fard ni sans injure » (*Responce* : 66-67). Ronsard n'est plus dans la plaisanterie, mais ses ennemis ont entamé sa parole véridique à travers le message mensonger qu'ils véhiculent. Il souligne cet artifice des protestants dans la *Remonstrance*, où il renseigne l'origine de sa colère ainsi que l'avènement de sa volonté de travestir le mensonge de ses adversaires protestants.

Je meurs quand je les voy enflés de vanteries,
Semant de toutes pars cent milles menteries,
Et deguiser le vray par telle autorité
Que le faux contrové semble estre verité, *Rem* : 559-562.

Le poète a peut-être eu raison d'accuser les protestants de menteurs. La frappante hyperbole « cent milles menteries » laisse voir l'étendue des tromperies véhiculées par les réformés. Cette affirmation peut également se confirmer par la volonté de ces derniers à manipuler les consciences pour enrôler bon nombre de français dans leur camp.

Cet acharnement sur les protestants n'est que gage de l'hostilité du vendômois envers le mensonge. Dire la vérité peut déplaire à qui cette vérité est destinée, c'est autant dire que « la vérité blesse ; elle n'est jamais bonne à entendre. La dire suppose presque toujours le courage de surmonter sa propre inertie et d'affronter celle des autres » (Débailly, 2012 : 10). Ronsard se montre découvert et prêt à faire face à ses rivaux. Il professe à leur endroit, une vérité crue, noircie par sa colère.

Le poète des princes, conscient du message du Christ, ne pouvait manquer de s'opposer à l'hérésie protestante. Celle-ci, bien connu du vendômois est étayé sur le faux d'après l'expérience que Ronsard en a eu. En effet, Henri Longnon indique que « si Ronsard n'avait conté lui-même qu'il faillit un moment verser dans le protestantisme, s'il n'avait surtout, dix ans plus tard, témoigné d'une conviction catholique si forte et si éclairée, et n'avait, enfin, trouvé des arguments si directs contre la Réforme : c'est qu'il avait appris à connaître l'adversaire » (Longnon, 1912 : 256). Ronsard, affirme-t-il sans se cacher, qu'il a dans sa jeunesse était tenté par le protestantisme, mais par l'aide de Dieu, il en était sauvé :

J'ay austrefois goûté, quand j'estois jeune d'âge
Du miel empoisonné de vostre doux breuvage. *Responce*.

C'est à l'aide de cette connaissance de la doctrine protestante qu'il se montre opposé à eux. En tant que poète, il est dans l'obligation de veiller à ce que ses concitoyens ne soient aussi aveuglés par le discours fallacieux des réformés. Ce devoir de l'écrivain est bien illustré par Jean Paul Sartre qui soutient que « l'écrivain a choisi de dévoiler le monde et singulièrement l'homme aux autres hommes pour que ceux-ci prennent en face de l'objet ainsi mis à nu leur entière responsabilité » (Sartre, 1948 : 29). C'est la raison pour laquelle il œuvre à dénaturer par le biais de prêches, leurs discours pour freiner la propagation du protestantisme.

Ainsi que l'ennemy par livres a seduict
Le peuple devoyé qui faucement le suit,
Il faut en disputant par livres le confondre,
Par armes l'assailir, par armes luy respondre, *Elégie* : 19-22.

Le mot d'ordre décrété par le vendômois entend mettre en place un tribunal dans lequel le poète est le juge et que les réformés sont les coupables. Ils sont accusés d'avoir trompé le peuple français avec de

fausses allocutions que le pays suit sans réflexion. Ronsard adresse à son ami poète un texte pour sonner le ralliement à son endroit. Si les protestants ont charmé le peuple par leurs libelles, c'est à leur tour, Ronsard et les poètes catholiques, de mettre en marche la propagande de leur doctrine à travers le livre. Le devoir du poète est d'illuminer les esprits en prônant le discours vrai construit au service du peuple, c'est là où réside sa participation. Pierre Perdrizet récence quelques-uns de ces écrits protestants (Perdrizet, 1902) qui ont concouru à l'aveuglement des français du temps des guerres de religion et ont permis de troubler l'ordre public.

Au regard de cette haute trahison à l'endroit de la France, Ronsard faisait de sa prise de parti un alerte lancé à l'endroit de Guillaume des Autels. Il s'y soumet à une optique de « conduire à une prise de conscience ceux qu'il estime avoir été abusés par les prédicants, afin de les ramener dans le giron de la monarchie catholique » (Debailly, 2009 : 172). La préoccupation ronsardienne transcende toutefois l'entreprise des réformés et fait part belle à la justice.

De même, son souci de vérité anime la composition de la *Continuation du Discours des misères de ce temps*. Dès l'exorde, le poète gagne l'attention de son destinataire. C'est un discours à caractère polémique où le chef de file de la Pléiade cherche à creuser dans la disparité pour se mettre au chevet la justice sociale. C'est un orateur conscient du pouvoir de son verbe en tant que poète que sa renommée distingue de ses contemporains. C'est pourquoi, ayant compris « que les huguenots ne désarmeront pas, que la paix est impossible » (Perdrizet, 1902 : 21), le poète suit le chemin de la vérité et annonce son projet de peindre avec du réalisme les événements auxquels il fait face. Son but est de faire une écriture testimoniale relative aux guerres de religion. Catherine de Médicis en est clairement prévenue dès l'entame de ses propos :

Madame, je serois ou du bois
Si moy, que la nature a fait naistre François,
Aux siecles advenir je ne contoïs la peine.
Et l'extreme malheur dont nostre France est pleine.
Je veux maugré les ans au monde publier,
D'une plume de fer sur un papier d'acier
Que ses propres enfans l'ont prise et devestue,
Et jusques à la mort vilainement batue. *Continuation* : v. 1-8.

D'un ton ferme et par un profond dévouement, le poète des princes apparaît en homme de parole à qui il faut faire confiance, car il met tout le monde d'accord par rapport à son militantisme. Il étale son éthos de guerrier par la métaphore de l'arme qu'il tient à la main pour combattre le mensonge et proclamer la loi du juste. Son statut de poète engagé lui oblige de dire la vérité sur les faits, ensuite les conserver pour la postérité. Lui qui a assisté au Colloque de Poissy et ayant entendu les harangues des protestants, celui de Théodore de Bèze (Champion, 1967 : 150) en particulier, ne pouvait se taire face à telles contrevérités.

Ronsard prône la vérité dans les *Discours*. Chez lui, les tensions affreuses doivent enrager tout homme épris de justice et de vérité. Il invite dès lors les protestants à justifier l'authenticité de leur religion, qui, selon lui est étayée sur le faux. Il multiplie réflexions et questionnements et demande à connaître « les preuves de la nouvelle religion ». Ceci, dans le souci de permettre à ceux qui, manipulés par les beaux discours, de revêtir le mensonge. Il croit par contre que « la vérité de l'ancienne [c'est-à-dire celle de la religion catholique] est démontrée par les Livres Saints, par les écrits des Pères, l'histoire des Martyrs et de l'Eglise, par les miracles que les reliques opèrent tous les jours » (Perdrizet, 1902 : 76). Dès lors, le mensonge n'est plus envisageable, l'humanité a besoin d'entendre, par la voix du poète et la vérité de l'histoire.

À travers la saine conscience qui caractérise le vendômois, il a montré dans ses discours le rôle participatif qui doit animer tout écrivain. En face de telles situations, son devoir est de prêcher la vérité. À côté de ce devoir, l'obligation de violence anime également le poète.

I.2. Devoir de violence

Le désastre qui visite la France, suscitée par la divergence religieuse déclenche, en ces années calamiteuses de l'histoire de la France une guerre civile. Ce combat n'a laissé indifférent la plume des poètes humanistes de l'époque dont la plupart des interventions étaient liées à l'actualité. Ronsard inscrit ses *Discours* dans cette veine d'écrits vengeurs dont la seule motivation était de révéler une vérité dissimulée par la montée grandissante de la nouvelle doctrine. L'architecture des *Discours des misères de ce temps* se fonde sur un désir de témoigner l'histoire avec une ardeur poétique et une puissance destructrice du mal qui gangrenait la France depuis le déclenchement des hostilités. C'est à la suite des événements tels que le massacre de la Saint-Barthélemy, les multiples attaques provenant des deux camps, la mort du Duc de Guise, celle du Cardinal de Lorraine, entre autres massacres, que le vendômois, soucieux de la paix de son Royaume se rend compte de son devoir de violence. Pour un poète du rang de Ronsard, il est impératif de s'activer dans une brutalité langagière quand les retombées de l'injustice accablent son peuple. Le poète est ainsi appelé à identifier les fauteurs de troubles et de tirer sur eux la force des mots pour qu'ils finissent par lâcher prise. Avec les *Discours*, le vendômois assume avec grandeur ce devoir. Pièces écrites suivant l'évolution des faits, la lecture décèle que cette violence que sont empreints ces textes de circonstances s'éveille à partir de la *Continuation* et se poursuit dans les autres vers postérieurs à celle-ci. Mais, cela n'exclut pas le fait de constater que dans le premier *Discours* adressé à Catherine de Médicis, contrairement aux diverses remarques selon lesquelles ce texte contient un ton pacifique à travers lequel Ronsard fait une apologie de la paix, qu'il y'a une somme de brutalité qui anime cette première adresse à la Reine mère, une violence pas tout à fait explicite, mais qui regorge d'une douceur extrême, car, en effet, l'urgence n'était de sortir les armes, mais de trouver les voies et moyens pour rétablir le désordre. Paul Laumonier rappelle la vocation que s'est donnée le poète dans le *Discours des misères de ce temps* et décrit un Ronsard « ayant l'horreur de la guerre civile et chantant depuis douze ans les bienfaits de la paix, il était également préparé au rôle d'intermédiaire pacifique et d'amuseur des deux partis momentanément réconciliés » (Laumonier, 1909 : 206). Néanmoins, Ronsard y évoque avec brutalité le mal qui secoue la France par une vive exclamation qui met à nu le nœud des difficultés qui naissent.

Morte est l'autorité : chacun vit à sa guise
Au vice desreiglé la licence est permise,
Le désir, l'avarice, et l'erreur incensé
Ont sans-dessus-dessoubs le monde renversé. *Discours.*, v. 175-178.

La fureur poétique commence à se lire à partir de cette remarque du poète. Cette vive affirmation révèle la violence dont seront empreints les vers qui suivront ce texte. C'est une révélation qui voile l'ambition du vendômois d'écrire ses vers avec « une plume de fer » sur « un papier d'acier », qui serviront d'armes de résistance contre la propagation des idées réformistes. Ronsard n'est pas encore entré dans la violence proprement dite, mais il fait en sorte qu'on s'accorde sur le renversement existant du monde et que ce dernier, fera l'objet de l'intensité verbale à laquelle il fera recours plus tard.

Par ailleurs, la *Continuation* est le moment pour Ronsard d'affirmer pleinement son devoir de violence. Les actions que mènent les réformés et auxquelles il est témoin, lui inspirent les premiers coups portés contre la Réforme. Ayant milité pour le retour de la stabilité tout au long du premier discours destiné à la Reine, il se rendra compte que cette stratégie ne sera pertinente dans le second discours. Pierre Perdrizet a bien vu de mentionner cette prise de conscience du vendômois faite dans l'intervalle des deux écrits destinés à la Reine, et remarque que « dans la *Continuation*, Ronsard comprend que [...] la paix est impossible ; la poudre va parler » (Perdrizet, 1902 : 20). Ce qui permet de déduire que, juste avant la composition de la *Continuation*, Ronsard avait la prétention de prêter sa plume à la muse satirique où il ferait bon temps pour lui d'encenser les coupables.

De surplus, le vendômois, ayant remarqué que le monde est renversé par les agissements inhumains de ses adversaires, sent le devoir de s'affirmer violemment. Le renversement découle de ces multiples actes renseignés par Frank Lestringant qui résumant quasiment les motifs de la violence chez Ronsard.

Dès le début des guerres de Religion au printemps 1562, dans les villes conquises par les réformés, à Rouen, à Orléans et à Lyon notamment, les foules pillent les églises et les couvents, brisent les images, statues, reliques, peintures et vitraux, brûlent les objets en bois, fondent tout ce qui est or et argent, organisent des processions parodiques où soldats et reîtres se parent des vêtements de la messe. Les cloches sont brisées à coup de masse et fondues pour faire des canons, les églises privées de leurs ornements, parfois même détruites de fond en comble, comme le couvent Saint Just de Lyon ou la cathédrale d'Orléans. (Lestringant, 2009 : 25)

Au regard de ces agissements contre nature, le poète ne pouvait manquer d'inscrire dans ses une brutalité qui récuse le mal perpétré par les protestants. Ces scènes macabres inspirent au vendômois une poésie dont la violence se met au chevet de la lutte anti protestante. Il est bien évident de souligner que, le poète est dans son rôle de porte-parole de la France dès lors qu'il est nommé aumônier de Charles IX. Son statut lui indique l'orientation de sa poésie, laquelle ne se prête plus aux éloges et aux célébrations, mais s'active dorénavant dans une lutte sans cesse contre le mal. Cette dernière nécessite une parole vive couverte également d'une violence qui va à l'encontre des coupables. Ces actes maladroits cités en haut, sont évoqués minutieusement dans le premier *Discours*.

On a fait des lieux saints une horrible voerie,
Un assassinement & une pillerie :
Si bien que Dieu n'est seur en sa propre maison,
Au ciel est revollée, & justice, & Raison,
Et en leur place hélas ! regne le brigandage,
La force, les cousteaux, le sang et le carnage. *Discours*, v. 179-184.

Toujours est-il que la violence se manifeste dans le premier *Discours* à la Reine, mais sous une forme d'alerte. Ronsard met en garde les français par rapport aux agissements des réformés et annonce simultanément son projet de riposte. Humaniste de tempérament, il ne peut rester aveugle devant ces atrocités. C'est ce qui permet de voir plus clairement la position du vendômois par rapport à l'exercice de son devoir de violence. C'est son observation de près, de l'actualité, qui dicte la loi à ses vers. Quant à la violence proprement dite, elle se manifeste dans la *Continuation* dédiée à la mère du jeune Roi.

En effet, il se trouve au cœur des événements et assiste momentanément à des affrontements où les français se montrent hostiles à l'endroit de leurs pairs. Rappelons-le, la conscience humaniste exclut la violence physique. Hostile à la guerre, elle fonde ses principes sur un entier respect de la dignité humaine. Cependant, il est d'ores et déjà malveillant de servir un traitement indigne à l'endroit de l'être humain qui engendrerait l'atteinte aux valeurs morales et ouvrirait simultanément la porte aux vices. Ronsard, s'abreuvant profondément dans les méandres de cette doctrine, ne pouvait manquer l'occasion de sentir la violence.

La violence, dans le registre verbal, noue avec un écart significatif sur le langage qui permet à l'auteur d'opérer une pression sur les mots afin de produire un effet violent. Cet appui poignant sur le verbe nécessite une parole en action et surtout une parole mêlant agressivité et vérité. Sentir le devoir de violence, c'est penser avoir la mainmise sur la vérité. C'est pourquoi, Ronsard, œuvrant à convaincre et à persuader, s'appuie sur cette violence bien garnie de la réalité des faits. De fait, il construit la *Continuation* sur la base d'une observation minutieuse de la société de son temps, et se meut par l'ambition d'imprimer des vers puissants dans la conscience commune. Dès l'exorde, il appuie sur la diane pour faire entendre la voix du héraut de la France.

Je veux maugré les ans au monde publier,
D'une plume de fer sur un papier d'acier
Que ses propres enfans l'ont prise et devestue,
Et jusques à la mort vilainement batue. *Continuation.*, v. 5-8.

L'éthos projeté dans le prologue permet de saisir le devoir de violence que le poète entend affirmer dans la suite de ses écrits de protestation. La double métaphore de la plume « fer » et du papier « acier », offre à lire la dimension agressive que le poète fait porter à sa poésie. L'écriture devient un moyen de guerroyer âprement contre une cause illégale. Elle doit, à travers sa vivacité, s'appuyer sur un registre purement agressif afin de susciter la méfiance. L'écriture doit en outre être un canal de raisonnement où s'entend une voix puissante qui s'accompagne d'une agressivité verbale et vise simultanément à réduire au néant les injustes. C'est ce qu'a compris le poète, c'est donc la raison pour laquelle « le ton de la *Continuation* est plus menaçant que celui des *Discours* » (Perdrizet, 1902 : 20), dans la mesure où elle « affiche un caractère partisan, décidé et exprime l'horreur du catholique notamment face à l'esprit de révolte et aux sacrilèges dont il accuse les iconoclastes réservés » (Rouget, 2015 : 285). Cette œuvre pleinement ancrée dans une tonalité grave, sonne l'heure de la révolte et décèle l'agressivité verbale.

On voit plus clairement que le vendômois affiche dans cette œuvre l'image du catholique indigné par les faits qui ne peut se taire et qui n'a, à sa portée, que les mots pimentés pour affirmer son devoir. Être violent ou le paraître dans des circonstances de troubles est une véritable mission que la poésie fait porter aux poètes. En effet, ces derniers ne sont tout simplement des machines à vers, mais ils doivent véritablement paraître comme des soldats de la nation qui, selon la situation du moment présent, sauront s'accommoder aux désirs de leur peuple. En temps de crise particulièrement, le poète est appelé à déclinier ses passions pour épouser la fureur poétique qui doit lui dicter ses vers. C'est ce qui apparaît chez Ronsard, une vivacité sans nom et une hostilité particulière qui prête à confusion.

De surplus, cette agressivité qui anime le vendômois n'est rien d'autre qu'une prise de conscience dès lors que le poète se rend compte de l'urgence de parler avec une violence qu'il fallait porter au chevet de sa poésie. Après la publication de la *Continuation*, qui a suscité des contre-attaques venant de ses adversaires protestants, le poète vendômois, jouissant toujours d'un antagonisme sans précédent à l'endroit de la doctrine calviniste, publie en 1563, la *Remonstrance au peuple de France*, où l'agressivité verbale se renouvelle. Elle parut en plein milieu de la décadence du Royaume pour mettre au clair l'armure du tumulte français. Ronsard tient toujours dans sa conscience qu'il fallait enfoncer le fer dans le clou pour donner du zèle à sa dénonciation et permettre à chacun de se ranger.

Dans la *Remonstrance*, Ronsard s'adresse aux coupables qui ont portés des coups mortels à la France qui « comme une pauvre femme atteinte de la mort », (*Discours* : 326), voyait se dégrader son Royaume. Ronsard sent urgemment le devoir de violence par la seule raison d'avoir constaté que les protestants gagnent du terrain et qu'ils propagent un discours mensonger qui risque de détourner les français de la vérité. Le poète se montre indigné et emporté par cette préoccupation des réformés qui consiste à endoctriner plus de français dans leur voie. Le poète des princes estime toutefois que « les Docteurs de ces sectes nouvelles » : (*Remonstrance* : 167).

Parlent profondement des misteres de Dieu,
Ils sont ses conseillers, ils sont ses secretaires,
Ils sçavent ses advis, ils sçavent ses affaires,
Ils ont la clef du Ciel & y entrent tous seuls,
Ou qui veult y entrer, il faut parler à eux. v. 174-178.

Cette démarche purement manipulatrice suscite l'indignation du vendômois. Lui qui a foi en la religion catholique, qui milite pour l'unification de Dieu et soutient ses mystères, ne peut se taire en voyant

ces mensonges propagés par ses ennemis de la Réforme. En effet, pour le vendômois, le croyant doit se suffire, en matière de religion, de croire et de suivre la loi divine et éviter de remettre en cause ou de se montrer hautain comme le font les protestants. Il leur reproche ici d'avoir travesti la divinité. C'est autant dire que les attaques du poète à l'endroit de l'autre camp sont suscitées par ce comportement audacieux que font montre les partisans de Calvin. Ronsard se décide à en faire un motif de violation et d'agressivité qui lui permettra d'arriver à son but et engendrera la démystification de cette doctrine.

En vue de détourner les catholiques de la voie de leurs anciens, les protestants procédaient par l'impression de courts écrits diffamatoires à l'encontre de la religion catholique. En effet, ces écrits étaient destinés à la propagande de leur religion et à l'influence des autres français dans l'optique d'en enrôler le maximum possible. Cependant, Ronsard étant bien conscient de ces manèges, s'impose violemment et s'affiche en adversaire de cette doctrine. Perdrizet souligne la vive réaction du vendômois en tant que voix de la France catholique vis-à-vis de la menace protestante. Il montre que face « à cette propagande hardie, à ces libelles imprimés « en méchant papier », mais écrits souvent, de l'aveu même des catholiques, avec une verve et une éloquence supérieure, il fallait pourtant que les catholiques répondissent. C'est ce que Ronsard tâcha de faire » (Perdrizet, 1902 : 9). En effet, c'est à l'endroit des docteurs qui sont à l'origine de la plupart de ces manipulations que Ronsard activera plus tard l'agressivité verbale.

Les autres ne sont rien sinon que grosses bestes,
Gros chapperons fourrez, grasses & lourdes testes :
S. Ambrois, S. Hierosme & les autres docteurs,
N'estoient que des resveurs, des fols, & des menteurs,
Avecq' eux seulement le S. Esprit se treuve. *Remonstrance.*, 179-183

Indigné et tourmenté par la nouvelle préoccupation protestante qui consiste à conduire la foule, Ronsard s'active dans la violence verbale. Avec un ton ironique couronné d'insultes, le vendômois entend se faire redouter de ses adversaires qui, par le biais de leurs libelles l'ont invité dans le terrain de l'agressivité verbale. On n'avait jamais auparavant entendu parler le vendômois de cette façon. C'est donc dans cette *Remonstrance* que le poète « ajoute une corde à sa lyre », et affirme pleinement son devoir de violence. C'est parce que sa posture au sein de la cour l'avait entraîné dans le coup et qu'il n'avait d'autres soucis que de servir la cruauté de sa plume au parti protestant.

Dès lors, la participation du vendômois dans les guerres de religion est conduite par deux aspects ; la vérité qu'il entend affirmer et la violence qu'il met en avant. Toutefois, la suite de l'étude est réservée aux outils d'écritures à partir desquels Ronsard met en marche sa participation au combat national.

II. Stratégies de discours

II. 1. La satire

Moteur de la parole agressive, la satire est devenue non seulement un genre d'écrit dénonciateur, mais un registre d'écriture lié à la critique. Elle désigne les écrits à caractères mordants qui mêlent injures et invectives, à destination des travers des hommes et dont le but est d'anéantir les cibles. La satire questionne directement les vices des hommes, tout en les mettant à nu dans un vaste chantier d'examen critique. C'est avec un ton violent et une critique acerbe que le satiriste s'attaque aux vices qui sont susceptibles de nuire la société.

Ronsard, poète humaniste, a fait de la satire le fondement de sa poésie militante. Se positionnant en poète de cour attaché à la politique royale et à l'Église, le vendômois était contraint d'emprunter à la satire, dès l'éclatement de la guerre, ses plus tranchantes armes. La satire dans les *Discours* instaure un climat de tension où l'auteur s'apparente désormais à une écriture partisane destinée à combattre par le glaive les fauteurs de troubles. Suite au commencement des tensions, Ronsard saisit sa « plume de fer » et se lance dans une lutte sans précédent contre les auteurs de ces hostilités. La situation qui s'empire ne laisse le poète

insouciant, lui qui est hostile à la violence et à la guerre. Son écriture, au travers des circonstances du moment, se pointe ardemment à l'heure où la France baigne dans l'hécatombe. Raymond Lebègue décrit minutieusement ces évènements qui ont suscité la satire des *Discours* :

À partir de 1562, les guerres furent fréquentes ; les provinces étaient ravagées par des bandes armées, et les citadins, toujours sur le qui-vive, craignaient une surprise. Même pendant les trêves, la guerre était latente et chaque ville était divisée en deux factions qui se haïssaient. En outre les citées étaient ruinées par l'entretien des gens de guerre, par les contributions et par les pillages ; le nécessaire manquait souvent. (Lebègue, 1929 : 47-48)

En ces temps, la guerre dominait en France. Pour faire sortir sa nation de cette situation malencontreuse, le poète vendômois confie à la satire sa muse. Ronsard rejoint ici Juvénal dans la mesure où il puise ses vers de l'indignation. Le satiriste passe toujours à l'action quand sa colère est entamée. Ronsard est fâché par les abus contre l'Église, par la désobéissance de certains Français envers le Roi, par la trahison des grands de la cour et par l'hécatombe répandue. Ces réalités bouleversantes inspirent au poète les plus grands traits d'indignations qu'il versera plus tard dans ses écrits.

Dans sa première adresse à la Reine mère, le poète des princes fait voir l'origine de sa vocation satirique. Ronsard décrit avec minutie la situation dans laquelle se trouve la France. Son désir de dénoncer les fauteurs de troubles rime avec une verve poétique empruntée aux ardeurs satiriques. Il est question dans ce *Discours*, de nommer les coupables, d'informer de la venue de « l'opinion peste du genre humain », (*Discours* : 134) et de préciser que cette dernière endosse la responsabilité du mal qui gangrène la nation. Le poète laisse ce passage en guise de synthèse des maux versés par l'Opinion :

Tout va de pis en pis : les Citez qui vivoient
Tranquilles ont brisé la foy qu'elles devoient :
Mars enflé de faux zele & de veine aparence
Ainsi qu'une furie agite nostre France,
Qui farouche à son prince, opiniastre suit
L'erreur d'un estrange, qui folle la conduit. *Discours*, v. 185-190.

Ronsard, conscient du mal déjà présent, comprend que la passivité ne saura remédier à la situation du moment. Mais la solution pour pallier ces faits qui gagnent du terrain est de lever le voile sur l'ignorance, d'élever la voix, et de sonner la diane de la riposte. Par-là, Ronsard affirmait sa posture catholique et sa volonté de guerroyer la Réforme sachant sciemment qu'il est « brutalement confronté au tragique de l'Histoire, contraint de prendre position et de s'engager » (Debailly, 2009 : 13). La satire offre au poète toutes les ressources de la parole enflammée par une liberté d'expression qu'elle confère à l'artiste. Dans ces situations de tensions, elle est la plus redoutable arme que puisse posséder un écrivain. Pascal Debailly alors que « la satire s'affirme comme un espace privilégié d'expression et d'épanouissement d'une individualité, un avatar de la poésie de circonstance » (Debailly, 2012 : 301-302). Le poète marche dans cette logique lors de la composition de ses *Discours*. Il prête sa plume à une peinture des vices du temps en ne négligeant la désignation publique des gens qui font les tragédies. C'est l'occasion aussi pour le poète des princes de mobiliser les français derrière lui en les incitant à mener avec lui, la riposte offensive contre la Réforme.

Par ailleurs, cette satire qui s'annonce dans les *Discours* semble être nouvelle. Ronsard expérimente ce registre en faisant recours à une hybridité de genre. Si pour les satiristes romains il fallait axer la satire sur la critique des travers humains, avec beaucoup moins de violence verbale, pour Ronsard, il était question d'aggravation du ton et de durcissement des attaques. Sa bouche devient pleine d'injure et d'insulte, ce qui d'ailleurs n'est pas indispensable en matière de satire. Ronsard est donc ce poète humaniste qui œuvre à

redonner une nouvelle conception de la satire. Celle qui consiste en une attaque virulente dirigée vers une ou des personnes susceptibles d'avoir commis des actes inhumains ou injustes ; et d'une critique qui pointe du doigt une institution ; ces attaques, au-delà des reproches faites, mêlent brutalités dans le langage et agressivité verbale. Il apparaît clair que la satire au seizième siècle est renouvelée par Ronsard. Charles Lenient souligne cette redéfinition opérée sur le registre et confirme qu'« au seizième siècle de nouvelles questions s'agitent ; la satire prend aussi un caractère nouveau : elle devient plus batailleuse et plus destructrice » (Lenient, 1886 : 6).

En effet, il s'agit bien des guerres qui s'annoncent en France et qui le contraignent d'affirmer sa posture d'écrivain. Or, ses devanciers, du point de vue de leurs convictions partagées étaient en situation de juge face à une société dépravée. Et notons que la satire évolue en tenant compte des conditions psychosociales et de l'environnement dans lequel évolue l'auteur. Conscient de ces paramètres, Ronsard s'affirme avec les *Discours des misères de ce temps* et « descend dans l'arène pour se battre à armes égales et montrer qu'il excelle dans ce domaine » (Trotot, 2012 : 28).

C'est ainsi qu'il se place du haut de la tribune satirique pour taxer sévèrement les responsables des troubles. En effet, le poète instaure dans le terrain du débat une agressivité verbale sans nom qu'il puise de son indignation, et de la haine surtout qu'il porte pour les protestants. Dans les *Discours*, il est question pour Ronsard de montrer que ces derniers ont tort et qu'ils doivent porter le poids des critiques qu'ils font naître. C'est la colère, peut-on dire qui dicte les vers ronsardiens. Il faut voir en la satire de Ronsard, un exercice fondé sur la logique des choses. Elle suit le fil des événements et est dictée par les tempéraments du poète selon que celui-ci se préoccupe à blâmer les prédicants. Elle est plus mordante quand le poète écrit suite à un événement comme celui du déclenchement de la première guerre civile où « il prend les armes, et « d'une plume de fer sur un papier d'acier » il entreprend de dénoncer les méfaits de ces fauteurs de guerre que sont désormais les réformés à ses yeux » (Bellenger, 1979 : 22) À chaque fois qu'un événement tel arrivait, Ronsard durcissait et aggravait violemment le ton. La modération cède ainsi la place à du zèle réprobateur où la parole du poète devient du feu prêt à brûler ses adversaires. Cette conception de la satire laisse voir que le poète est sans doute la copie parfaite de Lucilius à qui il doit la satire du trop-plein. Dans la *Continuation*, le vendômois offre un portrait ironique du protestant en guise d'illustration de la satire.

Après avoir suivy vostre belle folie ?
J'en voy qui ont changé de couleur et de teint,
Hydeux en barbe longue, et en visage feint,
Qui sont plus que devant tristes, mornes et palles,
Comme Oreste agité des fureurs infernalles.
Mais je n'en ay point veu qui soient d'audacieux
Plus humbles devenus, plus doux, ny gracieux,
De paillardards continens, de menteurs veritables,
D'esfrontés vergongneux, de cruels charitables,
De larrons aumonniers, et pas un n'a changé.
Le vice dont il fut au paravant chargé, *Continuation*, v. 260-270.

Ronsard déstabilise la Réforme et la présente comme du poison dont la consommation mène vers la métamorphose du corps et même celle de l'âme. Il tend à montrer que les protestants empruntent la voie de l'ignorance et celle de l'égarement. Ronsard offre une critique acerbe des hommes de la Réforme dans laquelle, il les dépouille de leur honneur et désacralise également leur doctrine. En logique satirique, « discréditer son adversaire en l'attaquant sur ses mœurs, ses origines, voire son physique, c'est lui nier le droit à une parole digne de confiance » (Delignon, 2006 : 47) voilà l'objet de la satire Ronsardienne. Son vœu est de parvenir à clouer le bec aux protestants, ce qui donnera succès à sa mission, laquelle se destine à chasser la Réforme de la France. En effet, la satire selon les mots de Pascal Débailly, dans la mesure où

le poète l'emploi pour exprimer sa colère, doit s'envelopper d'un mal dire impitoyable et se doit également d'outrager « la *dignitas* et la *gravitas* du citoyen, il le dépouille de son honneur, dans une civilisation où chacun n'a d'autre image de soi que celle que lui renvoie le regard des autres, où la réputation se confond avec le *nomen* » (Debailly, 2012 : 64). Entre Ronsard et la Réforme vit cette haine qui fait que chacun désire tuer son vis-à-vis par l'entremise la parole licencieuse. La satire a d'ailleurs cette particularité qui favorise le licenciement de l'adversaire dans le terrain du débat, car usant d'une brutalité qui prête à des qualifications avilissantes.

Par ailleurs, on retrouve un tas d'appellations railleuses que Ronsard façonne pour les gens de la Réforme. Cette préoccupation s'illustre par l'orientation que donne le poète à la satire. Il s'en sert non seulement pour railler et tourner en dérision la cible, mais il l'emploie pour faire mal en entraînant le coupable dans un état de choc. On retrouve entre autres désignations « nouveau defroqués, apostats & belistres » au vers 116 de la *Continuation*. Ces appellations sont bâties sur l'indignation suscitée par la haute trahison infligée à la religion catholique. Les protestants méritent, aux yeux du poète ces noms odieux qui les définissent parfaitement. On retrouve toujours dans cette partie du discours d'autres insanités que le poète prête aux réformés. Il les désigne comme de « grosses bestes » et de « gros chapperons », aux vers 179 et 180. Ce qui confirme l'allure de la violence verbale dont la satire des *Discours* est empreinte. Il a fait de la satire un outil efficace de participation active à la libération de la France. C'est dire donc que la satire des *Discours* constitue une arme qui a permis à Ronsard de s'engager au moment des guerres de religion. Ainsi, il convient de voir comment le poète déroule son projet de persuasion en s'affichant en homme patriote.

II. 2. Posture patriotique

Sous les tensions des guerres de religion, la posture qu'adoptent les écrivains suscite un intérêt particulier et un commentaire critique. L'écrivain est un citoyen ordinaire qui participe à l'amélioration des conditions de vie de sa communauté. Dans chaque société et en toute circonstance, il devient impératif pour tout citoyen d'opérer un choix par rapport aux événements de la vie. Deux positions s'imposent : s'affirmer ou se taire. La première consiste à déceler son indignation par rapport à l'actualité. La deuxième évolue dans un silence parfois motivé par la peur ou par un manque d'amour envers sa nation. Patriotisme s'oppose toutefois à cette passivité voire cette insensibilité vis-à-vis de son peuple en souffrance. De ce fait, quelle doit être la position de l'intellectuel dans de pareilles situations ? Doit-il militer pour la cause de son peuple ? Ou, doit-il, en temps de crise, se ranger du côté du silence ?

Le patriotisme désigne un amour passionné pour la communauté sociale et politique à laquelle on appartient ; c'est également un désir ou une volonté qu'on fait montre à l'endroit de notre nation. Dans l'histoire de la littérature française, bon nombre de poètes ont fait preuve, à un moment donné de leur vie, de patriotisme à travers leur écriture satirique. Leur amour vis-à-vis de leur pays se manifeste dans leurs écrits et devient une préoccupation phare de leur vocation. Un écrivain doit vouer un amour singulier à la société de son temps. Son écriture, au-delà de l'aspect esthétique, doit être ancrée dans le souci du bien-être de sa communauté. Cette préoccupation passe par une conscience solide de l'écrivain dont la mission est de révéler la vérité et de combattre pour une cause sociale, politique ou religieuse. Cette attitude rime avec amour de la patrie. Jean Paul Sartre souligne sous ce même angle que « l'écrivain parle à ses contemporains, à ses compatriotes, à ses frères de race ou de classe » (Sartre, 1948 : 76). Ce critique français met l'accent sur le travail de l'écrivain qui oscille entre le peuple et lui. Les destinataires de ses écrits sont définis dans son discours. Il doit se munir d'une oreille attentive en ce qui concerne les malheurs auxquels font face ses contemporains. Cette conduite bienveillante, teintée de patriotisme est celle attendue d'un écrivain.

Si être patriote revient à vouer un amour à sa nation, la littérature devient le bouc émissaire des peuples en crise. Interrogeant l'histoire littéraire française, nous retrouvons cette attitude indulgente, à

chaque fois renouvelé des écrivains. Au XVI^e siècle notamment, les événements terrifiants des guerres de religion ont révélé au monde entier le patriotisme des poètes comme Ronsard et Agrippa d'Aubigné.

Dans ses *Discours*, le vendômois fait montre d'une posture patriotique en empruntant très tôt la voie de l'alerte. Il s'inscrit dans cette dynamique d'éveil et de conscientisation de ses pairs en portant le flambeau de la France et mariant le possible et l'impossible pour éviter que son peuple s'écroule. C'est un poète soucieux de la paix et de la concorde longtemps convoité par ses aïeux. Il apostrophe à ce sujet le jeune Roi Charles IX en l'exhortant de « tenir la loy » de ses anciens. Cette allusion aux aïeux laisse voir le souci du poète pour l'ancrage de la paix dans l'environnement social. Mais, il faut voir en cette posture de Ronsard un mage dont le génie offre ce pouvoir surnaturel de prédire le futur. Peut-on considérer que le patriotisme de Ronsard est soutenu par un immense degré de prophétisme. Il sait anticiper sur les événements et brave les confins du loyalisme. Michel Simonin nous permet de lire l'amour inconditionnel voué par Ronsard à la France, c'est pourquoi selon son spécialiste, « Ronsard s'engage avant que le pouvoir l'ait engagé de le faire » (Simonin, 1990 ; 232). Son attachement passionné envers le peuple français lui ordonne de prendre en charge les besoins immédiats de sa nation. Certes, il devient poète de cour et aumônier du roi « depuis la fin de 1558 » (Weber, 1995 : 99), mais il n'a pas attendu cette responsabilité pour se jeter dans l'arène. L'engagement d'un poète, ancré dans les racines profondes du patriotisme, n'a besoin de l'aval de quiconque. Celui-ci doit être entamé par une conscience du poète qui lui indique son devoir envers la patrie.

Le patriotisme de Ronsard peut toutefois se lire dans la réaction du poète dès le déclenchement des hostilités. Énamouré de la France, il traduit son patriotisme dans nombreux de ses vers composés durant la période des troubles. Ainsi, le vendômois se sent très affecté en ayant aperçu cette nation affligée. La France représente pour le prince des poètes un peuple défini par la paix et la liberté, où une seule religion est admise, et, où tous les français sont des frères et sœurs. Si, à l'intérieur de cette nation chère au vendômois, s'infiltrèrent des idées nouvelles, le poète ne peut rester indifférent. On lit dans la *Remonstrance* l'indignation qui traduit son patriotisme :

[...] je vien du ciel pour te le faire entendre,
Il te faut maintenant en main les armes prendre :
Je fourniray de feu, de mesche, & de fuzil :
Pour mille inventions j'auray l'esprit subtil,
Je marcheray devant & d'un cry vray-semblable
J'assembleray pour toy le vulgaire muable,
J'iray le cueur des Roys de ma flamme attiser,
Je feray leurs cités en deux pars diviser,
Et seray pour jamais ta fidelle compagne. *Remonstrance*. v. 295-303.

Voyant une France abattue, autour de laquelle tourne sens dessus-dessous le monde, Ronsard sonne l'alerte et fait un appel au combat. Selon les termes de François Charbonnier, le poète « va jusqu'à implorer lui-même, en faveur de la France, la pitié de ses ennemis » (Charbonnier, 1919 : 459). Il décline son éthos de la responsabilité en faisant croire qu'il est le digne serviteur de la France des guerres de religion. Son amour de la nation traverse cette harangue envoyée à l'endroit de son auditoire. Rythmée par le pronom « je », le poète se découvre et fait lire sa fidélité aux yeux de tous les français. Il se proclame la « fidelle compagne » de la France. Le patriotisme requiert cette qualité fondamentale, ce qui permet de voir que le poète n'envisage en aucune situation, tourner le dos à son pays car « il n'a pas séparé le patriotisme du loyalisme » (Charbonnier, 1919 : 460) Il relate dans ses vers la situation terrible que traverse la France. De plus, on s'accorde avec Sangoul Ndong dans ces propos « Ronsard met à contribution son patriotisme, sa loyauté royale, son sens de la paix que la France lui reconnaît » (Ndong, 2023, 404). Il s'en sert comme gage de sa fidélité envers la France ensanglanté. Cette image du poète vise à gagner l'accord de ses

compatriotes. L'argumentation rhétorique, ancrée dans les valeurs du poète, permet à celui-ci de se montrer crédible aux yeux des destinataires de ses *Discours*.

D'autre part, le souci intransigeant pour la paix se lit chez bon nombre de poètes satiristes. Agrippa d'Aubigné, du même siècle que Ronsard, a manifesté tout son patriotisme envers la France dans *Les Tragiques*. Hugo, pour sa part, au XIX^e siècle, à la suite du coup d'État perpétré par Louis Napoléon Bonaparte, emboîte le pas à ses devanciers et déclare avec fierté et dévouement son amour pour cette nation dans *Les Châtiments*.

Je baiserais tes pieds, France, l'œil plein de flammes
Et de pleurs.
France, tu verras bien qu'humble tête éclipsée
J'avais foi.
Et que je n'eus jamais dans l'âme une pensée
Que pour toi.
Tu me permettras d'être en sortant des ténèbres
Ton enfant ; (Hugo, 1997 : 25)

Loin de sa terre natale, Hugo porte un amour fort à la France. Contraint à l'exil, il garde un œil attentif sur ce qui se déroule dans son pays. Il se sent affligé par les peines qui affectent sa nation. Hugo est de ces poètes engagés qui portent la France au plus profond de leur âme. Empruntant la même voie que Ronsard et Agrippa d'Aubigné, le chef de file du romantisme confirme la force des vers, ceux-ci, véhicule de patriotisme. Parallèlement, Louis Aragon joue les mêmes cartes au XX^e siècle. Il publie *La Diane française* dans le contexte des deux guerres mondiales. Dans ces temps où « la France court en armes divisée » (Ronsard, *Discours* v. 195.), le poète surréaliste, conscient de sa responsabilité de guide du peuple, se tourne vers une écriture dénonciatrice. Sa vocation satirique reflète son amour pour la patrie, il s'adonne à lire *le malheur des temps*.

Je meurs et France demeure
Mon amour et mon refus
Ô mes amis si je meurs
Vous saurez pour quoi ce fut (Aragon, 2021 : 38)

L'expression du patriotisme se lit expressivement dans cet extrait. Ce poète met sa vie en suspens pour qu'en France, règne stabilité et paix. Il donne son âme en sacrifice contre la vie de sa nation. Aragon délivre son amour inconditionné pour son pays. La poésie permet de s'affirmer tout en faisant montre d'une posture patriotique infaillible. Elle doit être la balance qui lie le peuple à la vérité et fait endosser au poète le poids des problèmes de son temps en lui permettant de nourrir simultanément l'espoir de tout un peuple pour un avenir meilleur.

Pour Ronsard, la France est au-dessus de tout. Son militantisme offre une dimension particulière à l'art de la résistance. C'est un poète mu par un amour inconditionnel pour son pays et qui s'indigne des événements malencontreux de son temps provoqués par les guerres de religion. Dès le déclenchement des hostilités, il opte pour la vérité en fondant ses réflexions sur la problématique du retour de la paix en terre française. Ronsard est un poète bienveillant à l'endroit de sa patrie. Son amour pour celle-ci est explicité dans les *Discours*. L'adresse à la Reine dans la *Continuation* détermine le caractère très polémique de sa prise de position. Mais il convient de lire à travers cette posture du vendômois, un poète épris de patriotisme dont la préoccupation est de ne laisser sa nation sombrer dans les décombres des guerres. C'est pourquoi, il se projette dans le futur afin que la postérité ne vive les mêmes événements que leurs prédécesseurs. Il parle à l'historien :

O toy historien, qui d'ancre non menteuse

Escrits de nostre temps l'histoire monstrueuse,
Raconte à nos enfans tout ce malheur fatal,
Afin qu'en te lisant ils pleurent nostre mal,
Et qu'ils prennent exemple aux pechés de leurs peres,
De peur de ne tomber en pareilles miseres. *Disc.* v. 115-120.

Cette apostrophe à l'endroit de l'historien décèle la sensibilité de Ronsard pour la France. On lit entre ces vers les passions qui animent le vendômois. Le pathos est mobilisé pour influencer sur la réception de l'histoire tragique de la France. Il veut toucher le cœur de ses concitoyens afin qu'ils soient convaincus du mal profond que traverse la France en ces périodes sombres de l'histoire du pays. Avec l'emploi de la rhétorique persuasive, le pathos est présent dans les vers ronsardiens. Ce procédé vise à déclencher des sentiments à l'endroit des destinataires des *Discours*. Cette stratégie donne au poète le moyen d'exprimer son amour pour la France, mais aussi d'emporter les autres dans sa logique, d'autant plus qu'il est conscient des enjeux du moment et mesure le poids des attentes de son pays. Cet état de fait est bien souligné par Sangoul Ndong qui, à propos de Ronsard, note que « son honneur est d'avoir compris que la France se trouve, au lendemain du colloque de Poissy, dans l'attente urgente d'un homme de parole assez ingénieux et intransigeant pour réveiller les ardeurs patriotiques » (Ndong, 2024 : 27). Cet homme de parole est incontestablement le Ronsard des *Discours*. Il prend la parole sans contrepartie pour défendre la France qui lui est chère. Dans sa lutte, il fait preuve de patriotisme et appelle tous les français épris de paix et de justice de lui rejoindre dans son entreprise : « combattez pour la France et pour la liberté », dit-il dans la *Remonstrance*. (v. 774). Ronsard effectue une campagne de mobilisation de ses pairs. Bien qu'il se déclare être le porte-parole de la France « par vision la France à moi parla », *Continuation.*, v. 445, le poète a besoin de combattants dans le succès de sa mission.

Ainsi, le verbe poétique devient incontestablement l'arme de guerre des poètes. La parole se suffit à elle-même pour braver les entraves de la paix. Elle est la clé permettant d'ouvrir les portes de la vérité et de fermer celles de l'ignorance. Conscient du pouvoir de la parole, Ronsard entreprend une vaste entreprise de dénonciation et de lutte pour le retour de la paix. Avec les *Discours*, il expose d'une façon pragmatique ses sentiments envers la nation qui lui a conféré sa réputation de prince des poètes. Il répond au besoin de la France qui attend de lui d'être son fervent défenseur. Mais, cette prise de position a valu au poète des conflits personnels qui ont abouti à une guerre des mots. Cette disposition patriotique peut se lire dans la posture post-discours de Ronsard. Après les libelles de quelques poètes réformés, le chef de file de la *Pléiade* ne recule devant les invectives de ceux-ci. Mais, il se tient en position de combat et prépare une riposte farouche pour ses ennemis. Sa réaction offre à lire son amour pour la patrie. Malgré l'atteinte à sa vie et à son honneur, le poète transpose le combat des mots dans le champ personnel. Ce qui revient à constater sa motivation pour sa patrie car il se donne en sacrifice pour préserver l'image de la France. André Frisch confirme cette dimension patriotique et affirme que « dans ses *Discours*, [...] il [Ronsard] cherche surtout à défendre la France » (Frisch, 2008 : 49). Défendre ainsi la France signifie pour le poète, lui déclarer un amour dont les sentiments s'expriment librement à travers le combat qu'il mène pour le peuple français.

En outre, le patriotisme s'étend de très loin et se manifeste dans la forme que prend les *Discours*. Rien qu'avec la composition, Ronsard exprime un fort sentiment de révolte tout au long de son texte. Le volume que prennent ses écrits de circonstances laisse voir l'énergie déployée pour servir sa nation. Le discours fait entendre la voix du poète par la tonalité grave qu'il utilise tout en mobilisant la force de la rhétorique argumentative. Ronsard établit un rapport entre son patriotisme et son devoir de poète. Cette dualité se lit dans le registre ou même dans la tonalité du discours. Nous comprenons avec Dominique Maingueneau que « le discours [...] n'est pas seulement une chaîne d'arguments, c'est encore cette voix blanche obstinée qui prend méthodiquement possession de la page » (Maingueneau, 1995 : 101). Cette « voix blanche » qui résonne dans les *Discours des misères de ce temps* est celle de Ronsard. Il parle pour

la France accablée par les tumultes de la guerre. Son discours devient l'expression de son patriotisme et celui-ci « s'épanche dans une tirade passionnée ». (Lebègue, 1951 : 27)

Se déclarer patriote dans de telles circonstances requiert chez le poète une indignation purement naturelle. Ce qui se passe en France au XVI^e siècle précisément, ne laisse pas Ronsard indifférent. Son attitude singulière et exigeante par rapport à la situation à laquelle fait face la France laisse voir une posture purement patriotique. Les guerres de religions ont sans doute engendré les vers patriotiques du vendômois qui, motivé par le retour immédiat de la paix en sa terre, daigne jeter l'ancre dans le feu pour peindre efficacement les événements. « Ronsard avait parlé en catholique et en patriote, frémi devant les coups mortels portés par les partisans à la Patrie, ému de la misère de ses paysans » (Champion, 1967 : 195). Son autorité se révolte contre une Réforme destructrice qui envahit la France en crise. Ainsi, pour chasser ces intrus, le poète mobilise une rhétorique persuasive afin d'entraîner les foules. Son objectif est certes d'affirmer son patriotisme, mais il est surtout préoccupé à ancrer dans la conscience commune, une nouvelle vision dont les fondements sont l'amour de la patrie et le combat pour elle. Ce faisant, Ronsard « devenait homme de parti, et dut en subir les conséquences » (Lenient, 1886 : 239), ce qui veut dire qu'il prend position aux yeux de tous les français et ouvre la porte à ses ennemis. En se déclarant voix de la France, il attire sur lui les attaques de ses adversaires protestants qui, à un moment donné, ne se préoccupent plus de la posture idéologique du vendômois, mais s'attaqueront nommément à sa personne et à sa réputation. Le poète n'acceptera sans doute de subir un tel affront. Il mobilise son éthos guerrier dans la *Responce aux injures* pour répondre aux attaques des protestants qui s'en sont pris directement à sa personne. L'attitude de Ronsard dans ce texte permet de lire l'affirmation du patriotisme. Il montre clairement dans cette harangue l'amour qu'il porte pour la France, l'unique motif de sa prise de position contre la Réforme :

Or quand Paris avoit sa muraille assiegée,
Et que la guerre estoit en ses faubours logée,
Et que les morions & les glaives tranchans
Reluisoient en la ville & reluisoient aux champs :
Voyant le Laboureur tout pensif & tout morne,
L'un trainer en pleurant sa vache par la corne,
L'autre porter au col ses enfans & son licit :
Je m'enfermé troys jours renfrongné de deuit,
Et prenant le papier & l'encre de colere,
De ce tems malheureux j'escrivi la misere,
Blasmant les Predicans, lesquels avoient presché
Que par le fer mutin le peuple fust tranché,
Blasmant les Assassins, les Voleurs & l'outrage
Des hommes reformés, cruels en brigandage (*Responce*. v. 1075-1088)

Il met sans doute sa plume au service de la patrie. Cette réaction automatique est soulignée par Charles Lenient qui voit nettement qu'« un sentiment de patriotisme sincère, la colère et la pitié lui arrachèrent son premier cri de malédiction contre la Réforme » (Lenient, 1886 : 239). C'est alors à partir de cette indignation née de son amour pour la France que Ronsard compose ses vers de circonstances. Dans la *Responce* en particulier, on voit un Ronsard empreint de colère qui n'hésite à déverser le poids de son éthos dans ses vers rythmés par une rhétorique de la persuasion.

L'œuvre de Ronsard est en partie une production qui s'enracine des sources du patriotisme. Peut-on considérer les *Discours* comme une écriture nationaliste qui a permis à son poète de se hisser au plus haut niveau du patriotisme. En contexte de conflits, de désordre ou de discorde, la logique voudrait que les hommes s'unissent autour de la nation pour lui montrer leur sentiment tout à fait patriotique. Cet amour doit veiller à une quête impérissable et sans précédent de la vérité à travers un discours mobilisateur qui œuvrera dans l'emportement idéologique de la foule. Ronsard a très tôt vu ce devoir envers sa patrie. Benoît

Dénis montre largement l'attitude du poète en ces temps de crise en mettant surtout l'accent sur la transition entre la poésie sentimentale et celle polémique dès lors que « le poète officiel de la cour entre dans la polémique et abandonne la poésie célébrative et légère qu'il pratiquait » (Dénis, 2009 : 120). Ce changement immédiat et brusque traduit nettement la sensibilité du vendômois pour son pays. C'est un devoir de patriotisme que le poète affirme sans complexe vis-à-vis de son peuple en souffrance.

Ronsard est de ces poètes qui définissent la notion à travers leurs écrits. La littérature, par le biais du verbe et la poésie en particulier, à travers le pouvoir du vers dont elle est empreinte, a toujours été le fer de lance de l'expression du patriotisme. On remarque que les écrivains font preuve de compassion quand leur nation est affligée par les guerres. C'est dans ces circonstances que s'affirme véritablement l'amour pour la patrie. C'est ainsi que la politique devient véhicule de patriotisme car elle suscite l'engagement des citoyens qui sont mus par le besoin de régulariser la vie sociale. Le poète, dans son activité créatrice doit faire montre d'une compassion envers son peuple. Il doit refléter, en son for intérieur, l'indignation provoquée par les désordres qui naissent et qui sont l'œuvre de quelques-uns de ses concitoyens.

Les œuvres polémiques et satiriques des poètes engagés découlent d'un sentiment patriotique animant fortement ceux comme Ronsard. Ils font preuve d'humanisme envers leur nation en souffrance. Le patriotisme trouve ainsi son pouvoir immense dans sa capacité à régler les problèmes sociaux et politiques. Se mobiliser dans la lutte contre l'injustice découle d'un patriotisme fort partagé entre les combattants de l'iniquité. C'est une sensation extrême qui dépasse une simple appartenance à une nation, mais il se trouve être une reconnaissance, un devoir qu'on a vis-à-vis d'un pays. Les poètes, autant qu'ils maintiennent l'ordre social, sont de véritables patriotes qui œuvrent, dans des circonstances de conflits, à soutenir le peuple victime d'injustice. Ronsard a compris juste après le colloque de Poissy qu'il faudrait « maintenant en main les armes prendre » (*Remontrance*. v. 296). Cette sensation, le poète la puise de son amour intransigeant pour la France. Aimer son pays nécessite pour le poète une participation active aux problèmes qui freinent la paix d'une nation.

Au temps des guerres de religion, le vendômois suit de près l'évolution des événements. L'ordre d'apparition de ses textes, publiés sous forme de plaquettes en est une parfaite illustration. Le poète, s'inspirant de l'histoire se propose d'être l'interlocuteur direct de ses coreligionnaires, mais il l'est également pour la postérité. C'est par le biais d'une écriture testimoniale que le vendômois entreprend de rapporter les événements désastreux engendrés par les conflits religieux dans les *Discours*. C'est une écriture qui sert de témoin pour la postérité. Il écrit, témoigne, et raconte les faits qui se passent en cette France marquée par les guerres de religion. Le patriotisme de Ronsard en appel à d'autres. Il fait montre de sensibilité à l'endroit même de ses rivaux. C'est au capitaine de la Réforme, Théodore de Bèze, à qui Ronsard tente de jouer le tour à travers un recours au pathos en lui lançant cet appel. Il en arrive ainsi à réclamer son patriotisme :

De Besze mon amy, tout cela ne vaut pas
Que la France pour toy prenne tant de combats !
Ny que pour ton erreur un tel Prince s'empesche. *Continuation*. v. 141-143.

Autant soucieux de la paix, Ronsard s'empare de tous les moyens pour restaurer le climat social. Son attitude met au clair l'immense patriotisme qui l'anime. Il est fortement bouleversé par le renversement de la justice sociale au point qu'il met désormais sa plume au service d'un combat pour la France mené contre ses ennemis. De surcroît, il s'engage dans un projet de révéler la vérité dans toute son étendue.

Conclusion

Les *Discours des misères de ce temps* permettent de saisir la quintessence de l'écriture littéraire. Celle-ci se voulant être engagée dans les débats socio-politiques d'un peuple, confère à l'écrivain le pouvoir

du verbe afin qu'il prenne part activement dans ces préoccupations. Dans des circonstances pareilles aux guerres de religions, l'heure n'est plus aux belles lettres, mais l'humanité a besoin, dans ces temps de malheurs, d'une parole efficace qui redonnera l'espoir au peuple. C'est pourquoi Ronsard, pris le soin de rédiger ses *Discours* en vue de sonner la révolte et de justifier l'engagement de l'intellectuel. À travers ses devoirs de dire la vérité et de faire la violence, le poète opte pour un engagement concret et sincère auprès de sa communauté. Ce dernier est conduit par le recours intransigeant aux stratégies discursives que sont la satire et le patriotisme qu'il met en avant. Ronsard a mis en marche un projet d'engagement et a illustré par l'entremise de ses textes de circonstances la place de l'intellectuel dans la société.

Cependant, le militantisme littéraire peut se manifester sous plusieurs formes. Cette étude a permis d'éclairer l'une des nombreuses facettes de la prise de position d'un auteur. On y apprend que l'éthos est un élément fondamental dans la prise de parti d'un auteur. Pour être suivi, il a besoin de se présenter crédible et digne de confiance afin de persuader ses allocutaires. L'éthos est un argument pour tout discours qui tente d'emporter l'adhésion des autres.

En définitive, on peut s'accorder sur le fait que les *Discours* de Ronsard, au-delà de leur vocation militante, présentent des dispositions éthiques du vendômois, concourant au succès de sa mission dénonciatrice.

Références bibliographiques

- CHAMPION Pierre, (1967) *Ronsard et son temps*, Paris : Honoré Champion.
- CHARBONNIER François (1919), *La poésie française et les guerres de religion, 1560-1574, étude historique et littéraire sur la poésie militante depuis la conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de Charles IX*, Revue des œuvres nouvelles de Paris.
- DÉBAILLY Pascal, (2012) *La Muse indignée, Tome I, La satire en France au XVI^e siècle*, Paris : Classiques Garnier.
- DÉBAILLY Pascal et VIGNES Jean, (2009) *Poésie et guerre civile. Pierre de Ronsard, Discours des misères de ce temps*. Paris : Université Diderot-Paris 7, UFR Sciences des textes et documents.
- DÉBAILLY Pascal, (2009) « Ronsard et la satire dans les *Discours des Misères de ce Temps* ». Poésie et guerre civile. Pierre de Ronsard, *Discours des Misères de ce Temps* Paris : Université Diderot-Paris 7, UFR Sciences des textes et documents.
- DELIGNON Bénédicte (2006), *Les Satires d'Horace et la comédie Gréco-Latine : Une poétique de l'ambiguïté*, Paris : Éditions Peeters.
- DÉNIS Benoît, (2009) *Littérature et engagement de Pascal à Sartre*, Paris : Éditions du Seuil.
- DUCHÉ Véronique, (2009) *Ronsard poète militant, Discours des misères de ce temps*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FRISCH Andrea, (2008) « Les *Discours* de Pierre de Ronsard : une poétique de l'oubli », *Tangence* : n° 87. *Sens et enjeux de la mémoire dans la société moderne : de la Renaissance au seuil du siècle classique*.
- LAUMONIER Paul, (1909) *Ronsard, poète lyrique : étude historique et littéraire*, Paris : Hachette
- LEBÈGUE Raymond, (1951) *La poésie française de 1560 à 1630*. Paris : Société d'édition d'enseignement supérieur.
- LEBÈGUE Raymond, (1961) *Ronsard*. Revue et augmentée Paris : Hatier.
- LENIENT Charles, (1886) *La satire en France ou la littérature militante au XVI^e siècle*, 3^e édition revue et corrigée I. Paris : Librairie Hachette et C^{ie}.
- LONGNON Henri (1912), *Pierre de Ronsard, essai de biographie, les ancêtres – la jeunesse*, Paris : Honoré Champion.
- MAINGUENEAU Dominique (1995), *Genèse du discours*, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- NDONG Sangoul, (2024) « La contrainte de la violence : devoirs de vérité et de résistance chez Pierre de Ronsard ». *Acta Iassyensia Comparationis*, 33, n° 1.

NDONG Sangoul (2019) *Le discours de l'enrôlement dans la poésie militante des guerres de religion. Pierre de Ronsard et Agrippa d'Aubigné*. Thèse de doctorat Littérature et civilisation françaises du XVI^e siècle. Sorbonne Université

NDONG Sangoul, (2023) « La répartie : place et enjeux dans les *Discours des misères de ce temps* de Pierre de Ronsard », *Littératures Plurielles*, n° 48, pp. 401-422.

PERDRIZET Pierre (1902), *Ronsard et la Réforme*, Paris : Fischbacher.

RONSARD, Pierre de, (2015) *Institution pour l'adolescence du Roi Treschrestien Charles Neufviesme de ce nom* [1562], édition établie et présentée par Paul Laumonier, *Œuvres complètes*, IV. Paris : Société des Textes Français Modernes, Classiques Garnier, pp. 19. 29.

- *Élégie de Pierre de Ronsard Vandomois sur les troubles d'Amboise. À Guillaume des Autels gentilhomme Charrolois* [1560] édition établie et présentée par Paul Laumonier, *Œuvres complètes*, IV. Paris : Société des Textes Français Modernes, Classiques Garnier 2015. pp. 30-32.
- *Discours des Misères de ce temps. À la Royne*. Par Pierre de Ronsard Vandomois [1562], édition établie et présentée par Paul Laumonier, *Œuvres complètes*, IV. Paris : Société des Textes Français Modernes, Classiques Garnier 2015. pp. 33-48.
- *Continuation du discours des misères de ce temps. À la Royne*. Par Pierre de Ronsard Vandomois [1562], édition établie et présentée par Paul Laumonier, *Œuvres complètes*, IV. Paris : Société des Textes Français Modernes, Classiques Garnier 2015. pp. 49-76.
- *Remonstrance au peuple de France* [1563], édition établie et présentée par Paul Laumonier, *Œuvres complètes*, IV. Paris : Société des Textes Français Modernes, Classiques Garnier 2015. pp. 77-122.

RONSARD Pierre de (1979), *Discours, Derniers vers*, édition et introduction d'Yvonne Bellenger, Paris, Garnier-Flammarion.

ROUGET François, (2015) *Dictionnaire de Pierre de Ronsard*, Paris, Honoré Champion, 2015.

SARTRE Jean-Paul, (1948) *Qu'est-ce-que la littérature ?* Paris : Gallimard.

SIMONIN Michel (1990), *Pierre de Ronsard*, Paris : Fayard.

TROTOT Caroline, (2012) « Les *Discours* de Ronsard, refus de la rupture historique et invention d'un genre », *Fiction de l'histoire. Formes et imaginaires de la rupture*, Éditions de la société des amis des sciences et des lettres de Poznan, pp.19-33.

WEBER Henri (1995), *La création poétique au XVI^e siècle en France. De Maurice Scève à Agrippa d'Aubigné*. Paris : Nizet.